



## Retard de paiement de salaire

Par **le comte**, le **15/12/2007** à **11:48**

Bonjour,  
Mon ami a travaillé deux mois dans un restaurant en cdi. 5 jours avant la fin de sa période d'essai, le gestionnaire lui a demandé de ne plus revenir car il n'avait pas les moyens de payer tous les employés. Aujourd'hui, il n'a toujours pas reçu son salaire du mois de novembre, ni son solde de tout compte. Ce qui est encore plus grave c'est qu'il est impossible d'obtenir une attestation assedic. Chaque fois que mon ami prend contact avec son ancien employeur, il lui promet un paiement la semaine suivante... Pour information, le dernier versement de salaire date du 6 novembre en paiement du mois d'octobre et à notre connaissance, la société n'est pas en faillite ou en liquidation.  
Que peut faire mon ami ?  
Que risque son employeur ?  
Je vous remercie d'avance pour vos réponses.